Procès-verbal de nomination du premier Président

AB RENOVATION

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 500€
Siège social : 145 Rue Noisy Le Sec 93260 Les Lilas

Société en cours d'immatriculation au RCS de Bobigny

L'an deux mille vingt-cinq et le Mardi 10 Juin à 14 heures, le soussigné **Monsieur ABBA Khider**, né le 24 Décembre 1967 à TIZI OUZOU (Algérie), de nationalité Algérienne, demeurant 51 Rue de la République 93230 Romainville, agissant en qualité de seul actionnaire de la société **AB RENOVATIONE**, Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de **500** euro en cours de constitution, dont le siège social est situé 145 Rue Noisy Le Sec 93260 Les Lilas en France, a pris les décisions suivantes relatives à la nomination du premier président de la société, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts de ladite société, et a établi le présent procès-verbal en conséquence :

Première décision : Nomination du président
Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée de:

> **Monsieur ABBA Khider**, né le 24 Décembre 1967 à TIZI OUZOU (Algérie), de nationalité Algérienne, demeurant 51 Rue de la République 93230 Romainville.

Celui-ci présent, déclare accepter ces fonctions, et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Deuxième décision : Rémunération du président
Le président ne prendra pas de rémunération; cependant, il aura droit au remboursement des frais liés à l'activité de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

Fait à Les Lilas, le 10 juin 2025

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Signature de l'actionnaire unique

